



## REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO JEUNES « GRAPHISME ET ARCHITECTURE »

### **Article 1 – Organisation :**

Dans le cadre de son exposition collective annuelle, l'AL Photo-Club Caudry organise un concours photos jeunes à but non lucratif du 19.06.22 au 02.09.22.

### **Article 2 – Modalités de participation :**

Le thème du concours est « Graphisme et architecture »

Le concours est ouvert à tous types de photographies (numériques et argentiques). Les retouches sont autorisées

Le concours s'adresse aux jeunes de – 26 ans (Pour les personnes mineures, une autorisation de participation devra être complétée par le représentant légal)

Sont exclus du concours les photographes professionnels, les organisateurs du concours, les membres de l'AL Photo-Club Caudry

La participation est libre et gratuite

### **Article 3 – Les critères de participation :**

- *3-1 : Données techniques :*
  - **3-1-1 : Les photos numériques :**

Les formats autorisés : JPG ou TIFF

Poids minimum : 2mo en mode Haute définition à l'aide d'un appareil ayant une définition d'au moins 3 millions de pixels

- **3-1-2 : Les photos argentiques :**

Le format de la photo : 20\*20 cm ou 20\*30 cm

- *3-2 : Envoi des clichés :*

Les photos numériques sont à envoyer accompagnées du bulletin de participation soit :

- Sur une clé USB remise pendant les heures d'ouverture de l'AL Photo-Club
- Par wetransfer sur l'adresse mail : [concoursjeunes2022@gmail.com](mailto:concoursjeunes2022@gmail.com)

Les photos argentiques accompagnées du bulletin de participation dans une enveloppe peuvent être :

- Envoyées par courrier à l'adresse postale : AL PHOTO CLUB CAUDRY, Corinne MERLOT, 9 rue des bouleaux, 59540 CAUDRY (Prévoir une enveloppe timbrée pour le retour éventuel des photos)
- Remises en main propres dans les locaux de l'AL Photo-Club Caudry, Les ateliers culturels, 21 rue Jacquart, 59540 CAUDRY, pendant les heures d'ouverture du 20.06.22 au 30.07.22 et du 27.08.22 au 02.09.22, le Jeudi de 18h à 20h et le samedi de 15h à 18h00.

### **AL PHOTO-CLUB CAUDRY**

« Les Ateliers Culturels », 21 rue Jacquard, 59540 CAUDRY

Tel. 06 07 27 66 58 - Email : [photoclubcaudry@gmail.com](mailto:photoclubcaudry@gmail.com)

Site Internet : <http://www.photo-club.assos-caudry.fr> – facebook : AL photo club caudry



#### **Article 4 – Constitution et organisation du Jury :**

La sélection des photos s'effectuera en 2 temps :

- *4-1 PRESELECTION PAR LE JURY :*

Un jury composé des 5 membres du conseil d'administration de l'AL Photo-Club Caudry choisira 10 photos parmi toutes les photos reçues.

Les caractéristiques retenues pour le choix des photos sont les suivantes :

- L'originalité de la vision (capacité à présenter un sujet sous un angle nouveau ou de façon inédite)
- La technique
- La qualité du post-traitement
- L'impact visuel de l'image

- *4-2 SELECTION PAR LE PUBLIC :*

Les lauréats des 10 photos retenues par le Jury seront prévenus de leur participation au concours du public par mail au plus tard début Octobre.

Les 10 photos retenues par le jury seront exposées au cours de l'exposition de l'AL Photo-Club Caudry les « 11-12-13.11.22) au sein des ateliers culturels, 21 rue Jacquard, 59540 CAUDRY

Le public aura la possibilité de voter pour sa photo préférée parmi les 10 retenues par le jury

L'auteur de la photo qui aura recueilli le plus de suffrages se verra attribuer le « PRIX DU PUBLIC » et un lot

Les auteurs des 9 autres photos se verront également décerner un lot

La remise des prix aura lieu le dimanche 13.11.2022 à 18h

Les lauréats pourront récupérer leurs photos sur place le 13.11.22 après la remise des prix.

#### **Article 5 – Le calendrier :**

Le calendrier est établi comme suit :

Début du concours : 21.06.2022

Fin du concours : 04.09.22

Date du concours public : les 11, 12 et 13.11.2022

Fin du concours public : 13.11.2022 à 17h30

Proclamation des résultats : 13.11.2022 à 18h00

#### **Article 6 – Conditions de participation :**

Pour participer à ce concours, le candidat devra :

- Accepter les termes du règlement en le datant et le signant
- S'engager à faire parvenir à l'AL Photo-Club des photographies dont il est lui-même l'auteur
- Compléter le bulletin de participation
- Accepter la cession de son droit à l'image et à son droit d'auteur (voir article 8)
- S'il est mineur, faire compléter l'autorisation de participation par son représentant légal

Toute inscription incomplète sera rejetée.

#### **AL PHOTO-CLUB CAUDRY**

« Les Ateliers Culturels », 21 rue Jacquard, 59540 CAUDRY

Tel. 06 07 27 66 58 - Email : [photoclubcaudry@gmail.com](mailto:photoclubcaudry@gmail.com)

Site Internet : <http://www.photo-club.assos-caudry.fr> – facebook : AL photo club caudry



### **Article 7 – Informations légales :**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours seront traitées conformément à la loi 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants seront informés que les données à caractère personnel les concernant seront enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement.

Conformément à la loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant envoyant un simple mail à : [photoclubcaudry@laposte.net](mailto:photoclubcaudry@laposte.net)

### **Article 8 – Droit à l'image, autorisations et responsabilités :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dommages causés aux photos qui leur seront envoyées

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté.

Chaque participant déclare être l'auteur des photographies soumises, reconnaît et accepte qu'en la soumettant, il cède son droit d'auteur et renonce à l'intégralité de ses droits sur celles-ci sous réserve de citation de l'auteur à chaque utilisation. Il reconnaît avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires des sujets photographiés. Les participants autorisent l'AL Photo-Club Caudry, pour une durée de deux ans, à utiliser librement les photographies qui lui auront été adressées pour publication, reproduction et représentation sur différentes formes de supports écrits, électroniques ou audiovisuelles à des fins de promotions de l'exposition, du concours et de l'AL Photo-Club Caudry sur les sites et réseaux sociaux de l'AL PHOTO CLUB (<http://photo-club.assos-caudry.fr> [@al.photo.club.caudry](https://www.facebook.com/al.photo.club.caudry) ), de l'AMICALE LAÏQUE DE CAUDRY ([Amicale Laïque de Caudry](https://www.facebook.com/AmicaleLaïquedeCaudry) [Amicale Laïque Caudry](https://www.facebook.com/AmicaleLaïqueCaudry) | [Facebook](https://www.facebook.com/Caudry)), de la VILLE DE CAUDRY ([Ville de Caudry : La cité de la dentelle](https://www.ville-caudry.fr) ; [@caudry.officiel](https://www.facebook.com/caudry.officiel) et dans la presse locale

Les photographies utilisées à des fins promotionnelles pour l'AL Photo-Club Caudry n'engendreront aucune forme de rémunération

Fait à  
Le

Signature  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

### **AL PHOTO-CLUB CAUDRY**

« Les Ateliers Culturels », 21 rue Jacquard, 59540 CAUDRY  
Tel. 06 07 27 66 58 - Email : [photoclubcaudry@gmail.com](mailto:photoclubcaudry@gmail.com)

Site Internet : <http://www.photo-club.assos-caudry.fr> – facebook : [AL photo club caudry](https://www.facebook.com/ALphotoclubcaudry)